



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP
Division Maladies transmissibles

Vaccination contre les papillomavirus humains (HPV)

Pour tous les jeunes!

Présentation pour les jeunes et leurs parents



Les papillomavirus humains (HPV) peuvent provoquer des verrues génitales et causer des cancers



- Ils sont largement répandus et très contagieux.
- Il existe plus de 100 types de papillomavirus : plus de 40 types touchent les organes génitaux, dont 16 types à haut risque peuvent provoquer des lésions cancéreuses.



Les verrues génitales sont fréquentes chez les hommes et les femmes

- Les verrues génitales sont appelées également condylomes.
- Ils sont visibles ou cachées aussi bien chez l'homme que chez la femme.
- Au cours de la vie, 1 personne sur 10 en sera affectée.
- Les verrues génitales, sont causés par des HPV à faible risque, comme les types 6 et 11. On les qualifie de HPV à faible risque, car la probabilité qu'ils provoquent un cancer est extrêmement faible.



Le cancer du col de l'utérus peut toucher toutes les femmes

- 70 femmes sur 100 s'infectent avec des papillomavirus au cours de leur vie. C'est l'infection sexuellement transmise la plus fréquente.
- Les infections sont plus fréquentes chez les jeunes femmes : dans le groupe d'âge des 16 à 25 ans, une femme sur cinq s'infecte par des papillomavirus. Au-delà de cet âge, les infections diminuent.
- Une femme sur cinq infectée par des papillomavirus à haut risque développe un précancer ou un cancer.



Les HPV sont aussi associés à des autres cancers

- En Suisse, les HPV sont les principaux responsables du cancer anal, diagnostiqué chaque année chez environ 180 personnes (dont 120 femmes).
- Les HPV peuvent également participer au développement d'autres cancers au niveau des organes génitaux (pénis, vagin, vulve) et de la gorge. Ces cancers sont toutefois beaucoup plus rares que les cancers du col de l'utérus et de l'anus.
- Il n'existe pas de méthode de dépistage pour ces autres cancers associés aux HPV.



Papillomavirus humains (HPV) - Transmission

- La transmission se fait par contacts intimes, même sans pénétration.
- L'utilisation du préservatif, utile pour se protéger contre d'autres infections sexuellement transmissibles, n'est pas suffisante pour se protéger des papillomavirus.
- ▶ **Le plus souvent, l'infection passe inaperçue : aucune douleur, ni symptômes, ni autres signes ne se manifestent.**



Que ce passe-t-il après la contamination?

90% des infections à papillomavirus génitaux guérissent spontanément.

- ▶ Aucune conséquence

Chez une personne sur 10, les virus persistent à l'endroit de l'infection.

- ▶ Un précancer peut se développer.



Développement du cancer du col de l'utérus

En cas de non-détection et de non-traitement des modifications des cellules du col de l'utérus



Les lésions des cellules du col utérin peuvent évoluer en précancers



Stades précancéreux



Cancer du col de l'utérus

Développement lent, sur plusieurs années, voire plusieurs décennies



Traitement du cancer du col de l'utérus et de ses stades préliminaires

- Il n'existe aucun médicament capable d'éliminer les papillomavirus humains de l'organisme.
- On peut déceler les modifications des cellules au niveau du col de l'utérus par un frotti.
- Le succès d'un traitement dépend de la gravité et du stade de la maladie. Le traitement des lésions du col de l'utérus consiste à enlever les cellules atteintes (par laser ou chirurgie).

Un contrôle gynécologique régulier est nécessaire, même pour les femmes vaccinées.



Fréquence des précancers et des cancers du col de l'utérus en Suisse

Au cours de ces dernières années (2002-05) :

- 5000 précancers ont été diagnostiqués et traités par an.
- 250 cas de cancer du col de l'utérus et
- 90 décès ont été enregistrés chaque année.



Un vaccin permet de se protéger contre les principaux papillomavirus responsables des cancers et verrues génitales

- La vaccination est efficace ; elle protège contre les virus responsables de
 - 70 % des cancers du col de l'utérus
 - environ 80 % des cancers de l'anus
 - plus de 90 % des verrues génitales



Un vaccin permet de se protéger contre les principaux papillomavirus responsables des cancers et verrues génitales

- Pour les jeunes de 11-14 ans, la vaccination nécessite deux doses en 6 à 12 mois. Dès 15 ans, il faut trois doses.
- Il est préférable de terminer la vaccination avant le risque d'infection, donc avant le début des relations sexuelles.
- La vaccination est bien tolérée. Les effets indésirables les plus fréquents sont de la fièvre et des réactions localisées à l'endroit de l'injection.



Quel résultat peut-on obtenir avec la vaccination?

- Vacciner toutes les jeunes filles dès 11 ans permettrait d'éviter 160 cancers du col de l'utérus et une cinquantaine de décès par an.
- La vaccination permettrait d'éviter 40 à 45% des précancers et leur traitement,
- ainsi que quelque 1000 lésions légères des cellules du col de l'utérus qui nécessitent des examens.



L'OFSP et la Commission fédérale sur les vaccinations recommandent cette vaccination

Ces vaccins sont aussi recommandés aux garçons et les jeunes hommes:

Les hommes sont aussi fréquemment infectés par les papillomavirus.

Ils ont des verrues génitales aussi souvent que les femmes et peuvent, dans de rares cas, développer un cancer dû aux HPV.

Et ils peuvent contaminer leurs partenaires.



L'OFSP et la Commission fédérale sur les vaccinations recommandent cette vaccination à tous les adolescents

- La vaccination est recommandée pour les filles et garçons entre 11 et 14 ans.
- Toutefois même après les premières relations sexuelles, les adolescent-e-s et les jeunes adultes jusqu'à 26 ans peuvent encore bénéficier de la protection offerte par le vaccin.
- Après le 20^e anniversaire, la décision de se faire vacciner ou non doit être prise de façon individuelle ; votre médecin répondra volontiers à vos questions et saura vous conseiller.



Où se faire vacciner ?

- L'organisation du programme de vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) dépend de chaque canton. Pour obtenir plus de renseignement sur les modalités de la vaccination, vous pouvez vous adresser à votre médecin.
- La vaccination est gratuite dans le cadre des programmes cantonaux.
- Vous trouverez également plus d'informations sur la vaccination sur les sites suivants :
 - www.bag.admin.ch
 - www.infovac.ch
 - www.sevacciner-hpv.ch
 - www.ciao.ch